

LE PORTEFEUILLE DE COMPETENCES

Qu'est-ce que le portefeuille de compétences ?

Le portefeuille de compétences est une modalité d'identification, formalisation et valorisation des compétences mises en oeuvre et capitalisées aux différentes phases d'un parcours personnel, d'expériences professionnelles ou de vie.

Le portefeuille est un dossier personnel dans lequel les acquis de formation et les acquis expérientiels (acquis de l'expérience professionnelle ou de vie) d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur.

Dans votre vie professionnelle et au cours de vos emplois, à l'école et en stage, mais aussi dans le cadre de vos activités, vous avez eu l'occasion d'acquérir un certain nombre de compétences.

C'est votre capital "compétences" qui s'enrichit d'année en année.

Tout ce que vous apprenez constitue donc des compétences que vous devez mettre en valeur au moment de rédiger un curriculum vitae ou au cours d'un entretien.

Le portefeuille de compétences est la mémoire de vos expériences professionnelles, personnelles et sociales.

Pour quoi faire?

- Apprendre et faciliter le recensement et la valorisation des compétences
- Réfléchir à la suite de votre parcours professionnel
- Capitaliser toutes ses ressources tout au long de son parcours de vie
- Valoriser son capital de compétences hors référents traditionnels (fiche de poste, diplôme, parcours qualifiant, métiers exercés..): vécu, parcours de vie, expériences
- Repérer les compétences développées dans une situation, pour les rendre mobilisables et transférables dans d'autres contextes
- Envisager et préparer des évolutions personnelles et/ou professionnelles

Caractéristiques

- Outil dynamique vivant et évolutif, individuel et personnel, à disposition de tous
- Peut être rempli partiellement, sans hiérarchisation de compétences
- Construction progressive au rythme de chacun qui s'enrichit en fonction des attentes et/ou de projets
- Peut donner lieu à une démarche d'accompagnement / soutien individuel et/ou collectif
- Basé sur la formalisation du « présent » : description de ce qui est mis en œuvre et mobilisé individuellement dans l'action et ce qui est acquis par l'action collective
- Reprise du « passé pour éclairer le présent » : identification/formalisation de ce qui, dans le parcours de vie, les expériences antérieures, est utilisé, transformé, mobilisé aujourd'hui,
- Projection vers « le futur » : capitalisation/formalisation des principales compétences acquises, repérées en « savoir agir », « pouvoir agir », « vouloir agir » avec détermination de points de satisfaction, réussites concrètes...